

Signature du protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain



Le Contrat de Ville de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL) a été signé le 27 juin 2015. Ce Contrat de Ville vise à transformer les 21 quartiers prioritaires, recensés sur 18 communes du territoire, en tenant compte des enjeux sociaux, urbains, économiques, environnementaux et culturels.

Le Contrat de Ville poursuit 3 objectifs majeurs :

- 1) Améliorer l'inclusion sociale et développer la cohésion sociale,
- 2) Améliorer l'habitat, le cadre de vie et l'environnement,
- 3) Renforcer l'attractivité des quartiers prioritaires Politique de la Ville.

Sur ces 2 derniers aspects, l'Agence nationale pour le renouvellement urbain a inscrit la cité 12/14 de Lens dans le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) d'intérêt national, ainsi que les quartiers République/Cité du 4 d'Avion et Vente de Bise/Liévin dans le NPRU d'intérêt régional. Ces quartiers ont vocation à bénéficier d'une convention pluriannuelle de renouvellement urbain avec l'ANRU.

Dans le cadre du NPRU, un protocole unique de préfiguration doit être déployé au niveau du territoire. Ce protocole doit définir divers objectifs : arrêter un programme urbain, déterminer les conditions de mise en œuvre du projet opérationnel, apporter les moyens nécessaires à la réalisation des études et ingénierie indispensables à l'élaboration de ce programme urbain et établir les modalités d'association des habitants pendant la phase de formalisation du protocole.

A SAVOIR

Vendredi 10 mars 2017, les rendez-vous :

- 09h15 à AVION, 85 rue Helle
- 10h00 à LIÉVIN, rue du 8 Mai 1945
- Quartier du Vent de Bise
- 11h00 à LENS, Parvis St-Edouard

Les allocutions et la signature du Protocole à 11h30 à Loos-en-gohelle,
4 rue Vasco de Gama

Contact presse :

Jean-Philippe SIWEK
03 21 790 795
jpsiwek@agglo-lenslievin.fr

Contact chef de projet :

Mathilde Tournaux
06 70 31 66 92
mtournaux@agglo-lenslievin.fr

Les quartiers à la loupe :

La vocation de la Cité 12-14 esquissée à 15 ans : devenir Un quartier de « centralité d'agglomération »

La population sur le périmètre QPV est de 2 380 habitants en 2011. La population sur les deux IRIS

(ensemble du quartier) est de 3 554 habitants en 2012, ce qui représente environ 11 % de la population de Lens et 1,5 % de la population sur la CALL.

Les habitants bénéficient des aménités d'une polarité urbaine métropolitaine avec une accessibilité exceptionnelle (gare TGV pour Lille et Paris à pied, Université, Louvre-Lens, etc.) et un cadre de vie remarquable (maison individuelle en cité jardin inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco).

Le quartier est connecté à la Ville de Lens et au réseau routier de l'agglomération, il est traversé d'Est en Ouest, les échanges avec les quartiers environnants sont facilités. La Cité du 12-14 devient un quartier patrimonial et bien équipé, avec des « Maisons à Haut Niveau de Service » (MHNS) : un habitat historique minier, renouvelé et innovant.

La composition sociale du quartier évolue, avec plus de mixité induite par le développe-

Signature du protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain

ment d'un parc en accession ou la vente d'une partie du parc et à plus long terme, avec le nouveau quartier de l'ex-hôpital : des logements sociaux et privés « pour tous » et des « villas urbaines durables » attractives pour les actifs de l'ensemble de l'agglomération, voire d'autres métropoles (Lille, Paris).

Les objectifs

Le projet NPNRU de la Cité 12-14 s'orientera autour de 3 axes principaux :

- renouveler le mode d'habiter pour favoriser la mixité résidentielle ;
- créer un cœur de quartier et des polarités économiques ;
- affirmer le caractère de cité-jardin comme pôle d'attractivité et de cohésion sociale.

La vocation du Quartier République et Cité 4 à Avion à 15 ans : devenir à 15 ans un quartier banalisé et populaire et le sortir de la politique de la ville

La population sur le périmètre QPV est de 5.355 habitants en 2011. La population sur les trois IRIS est de 6 161 habitants en 2012, ce qui représente environ un tiers de la population d'Avion et 2,5 % de la population sur la CALL.

Au Sud, le quartier de la République est très bien équipé : groupes scolaires, collège, lycée et centre de formation, centres culturels, associatifs, mosquée, deux supermarchés, gymnases, jardins, etc. En revanche on peut noter un déficit en matière de services liés à la santé sur le quartier et à plus large échelle, sur la Commune.

Au Nord, la Cité du 4 – Cité de Méricourt est peu équipée, mais ces cités minières sont situées entre le quartier de la République et le centre-ville, qui possèdent de nombreux services, commerces et équipements.

Le quartier est bien localisé à proximité directe de la centralité d'agglomération de Lens-Liévin mais reste enclavé par la voie ferrée, à l'Ouest, la route départementale 40 et la limite Communale qui marque la limite d'urbanisation d'Avion. Néanmoins le secteur est bien desservi par ces infrastructures : gare TER, transports urbains et accès facilité aux axes routiers majeurs de l'agglomération, ainsi qu'aux pôles d'emploi de Douai-Arras et de la métropole Lilloise.

Les objectifs

La forme urbaine et les équipements du quartier République constituent déjà la polarité secondaire principale de la commune d'Avion. La vocation du quartier est le renforcement de cette polarité.

Cela passe par

- Renouveler l'habitat, toutes les typologies d'habitat ;
- Connecter les différents fragments urbains du secteur ;
- Développer l'économie et améliorer la vie locale.

Signature du protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain

La vocation du Vente de Bise - Lebas : remédier aux dysfonctionnements majeurs du quartier, principalement un habitat stigmatisé et dégradé, isolé du reste de la ville

Avec plus de 7 000 habitants, le QPV Calonne – Marichelles – Vent de Bise regroupe une réalité socio-économique préoccupante (34% de bas revenus, 22% de salarié en emploi précaire et 50 à 60% d'allocataire touchant l'APL...).

Le secteur Vent de Bise – Jean Lebas se situe à proximité de projets majeurs alentours :

- Le Pôle d'excellence sportif : projet de développement stratégique de l'agglomération pour renforcer l'attractivité du territoire ;
- Le Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) ;
- Le développement du centre de Liévin avec la réflexion en cours sur les friches, dents creuses et sites de renouvellement et la constitution de réserves foncières (ZAC Tranchée de Calonne) ;
- Les développements des zones commerciales et d'activités à proximité du quartier rayonnement communal et intercommunal autour de la route départementale 58 ;
- La trame verte à l'échelle de la commune et de l'agglomération : l'extrême Ouest de « l'arc vert » défini sur le schéma directeur Euralens autour du paysage et des grands équipements, liaison entre deux sites majeurs paysagers du territoire : le terril des Pinchonvalles au Sud et les terrils du 11/19 au Nord.

De par les interventions, il convient d'apporter des réponses durables aux enjeux d'intégration du quartier dans la ville, d'attractivité et d'image et de composition sociale, en développant une offre de logements adaptée aux populations présentes et futures.

Les objectifs

- Renouveler l'habitat et maintenir une mixité sociale ;
- Améliorer le cadre de vie des habitants au sein du quartier ;
- Connecter le quartier à la Ville et au paysage.